

Tarifs 2018-2020

Location de la Vieille brasserie et de la Maison du brasseur

Résidents de l'un des 19 arrondissements de la Ville de Montréal

2018 : 88 \$/ h + taxes

2019 : 106 \$/h + taxes

2020 : 127 \$/h + taxes

Une preuve de résidence est exigée pour se prévaloir du tarif pour les résidents.

Non-résidents

2018 : 122 \$/h + taxes

2019 : 148 \$/h + taxes

2020 : 178 \$/h + taxes

Du 24 décembre au 2 janvier ainsi que les dimanches, du 15 juin au 15 septembre inclusivement, des frais supplémentaires de 372 \$ plus les taxes applicables sont exigibles. Ce montant additionnel est en vigueur pour 2018. Il sera sujet à changement pour 2019 et 2020.